



## Vente en cascade

-----  
Par Kaola45

Bonjour,

Existe t-il une variante à la vente en cascade où le vendeur d'un bien immobilier s'engagerait -dans le compromis de vente- à vendre son bien immobilier uniquement s'il a signé un autre compromis de vente pour l'achat d'un autre bien immobilier?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est l'acquéreur qui risque de refuser une telle clause....

Parce que le vendeur serait ainsi capable de faire trainer indéfiniment cette vente ("je ne trouve rien à mon goût ...")

A éviter donc, sauf si on se fiche de l'encombrement des tribunaux.